

## FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE LES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE MODIFIENT LEUR STRATÉGIE OPÉRATIONNELLE ET VALORISENT LE SAUVÉ.

**Soldats du feu, soldats de la vie et dorénavant soldats du climat : les 253.000 sapeurs-pompiers de France sont les premiers témoins et combattants du changement climatique. Ils font face dorénavant à la multiplicité des crises naturelles tout aussi fortes que récurrentes, et parfois en simultanée. Ce mois de juillet le prouve : le Nord est soumis aux risques inondations et le Sud au risque des feux de forêt. Tous les pays européens sont exposés simultanément aux risques climatiques, imposant un réajustement des moyens capacitaires et des doctrines opérationnelles pour faire face à toutes les crises en simultanée. Des soldats du climat qui, par les actions de défense et de protection face aux aléas climatiques, appellent à la prise en compte de la valeur du sauvé.**

### AU-DELA DES FRONTIÈRES

En 2020, quel que soit le continent, les changements climatiques ont eu des conséquences souvent dramatiques. Le continent australien était dévasté par les flammes, avec ce que les sapeurs-pompiers appelleront : « les mégas feux ». Ces gigantesques incendies ont dévasté 12,6 millions d'hectares en 240 jours. Des incendies d'ampleurs qui accentuent chaque année le phénomène de mondialisation des feux de forêt.

Cette année, outre-Atlantique, le village de Lytton a connu la plus forte température jamais enregistrée au Canada, frôlant les 50°C le mardi 29 juin 2021. Le lendemain, l'incendie de grande ampleur qui s'y était propagé en un temps record avait déjà emporté le village.

Les interventions des sapeurs-pompiers liées aux risques naturels ne concernent pas uniquement les incendies. Les changements climatiques augmentent également la survenue d'intempéries violentes, comme l'ont récemment connu l'Allemagne et la Belgique qui déplorent 191 victimes après les inondations dévastatrices de ce mois de juillet. L'Autriche, la Pologne, les Pays-Bas et le Luxembourg, eux aussi récemment envahis par les eaux, connaissent également d'importants dommages matériels et humains.

La politique de protection civile est directement impactée par l'évolution socio-économique des territoires et face au changement climatique.

### LE CHOC DES INTEMPÉRIES

D'ores-et-déjà marqué par d'importants incendies de forêt, le territoire national n'échappe pas à l'évolution de ce phénomène. En 2020, on compte 17.400 hectares incendiés sur l'ensemble du territoire Français, soit une surface brûlée deux fois plus importante qu'il y a 10 ans.

Historiquement situés dans le sud de la France, les feux de forêt n'épargnent désormais aucun territoire. Dans l'Indre, 120 hectares sont partis en fumée sur la période estivale et la région Ouest du pays compte 2.500 hectares partis en flamme sur l'année 2020.

Ce phénomène est amplifié par la sécheresse anormale et inquiétante de l'année 2020 dont l'hiver a été recensé comme le plus doux depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle et dont l'été a été classé le 7<sup>ème</sup> plus chaud depuis 1900 (source Météo France). Les saisons feux de forêt commencent de plus en plus tôt

et mobilisent de nombreux moyens terrestres et aériens sur l'ensemble du territoire national. L'absence de constante géographique ou saisonnière concerne également le phénomène des intempéries. En octobre 2020, c'est le Sud de la France et principalement les Alpes-Maritimes qui étaient touchés par la tempête Alex dont le bilan fait état de 9 personnes décédées et de 12 personnes disparues – parmi lesquelles deux sapeurs-pompiers. En juillet de cette année, 12 départements du Nord-Est de la France étaient placés en vigilance orange pluie, inondations et crues (niveau 3 sur 4). Cet événement témoigne de précipitations particulièrement inhabituelles portées à l'équivalent de 100 litres au mètre carré en moins de 12 heures.

## **PRISE DE CONSCIENCE ET RÉPONSE CAPACITAIRE DES SDIS**

Une prise de conscience globale avec une véritable conduite du changement doit avoir lieu, avec une adaptation des moyens des Services départementaux d'incendie et de secours (Sdis). Historiquement, les renforts de sapeurs-pompiers s'effectuent du Nord vers le Sud. Aujourd'hui, tout le territoire est concerné par les feux de forêt. Certaines adaptations ont déjà lieu. Pendant l'été 2020, par exemple, la base aérienne de sécurité civile d'Angers a été activée avec pré-positionnement du Dash 8 (moyen aérien de la Sécurité civile) pour la première fois. De nouvelles installations d'avitaillement pour ces avions ont été réalisées à Angers (Maine-et-Loire), tout comme à Châteauroux (Indre) et à Méaulte (Somme), et d'autres encore vont suivre dans les zones est et sud-est. 2021 est marqué par l'arrivée d'un nouveau Dash (Milan 77), venu compléter le dispositif aérien national.

L'enjeu se pose sur la question des renforts accentué par la démultiplication de risques naturels de tout genre, à toute période de l'année et en tout lieu. De plus, les matériels utilisés étant, dans certaines situations, les mêmes dans la lutte contre les feux de forêt que dans la gestion des intempéries, les demandes de renfort à travers le territoire sont vouées à saturer. Une prise de conscience sur la réponse capacitaire aux catastrophes naturelles dans leur globalité est urgente.

Même si la France demeure en 2021 le 1er contributeur du mécanisme de protection civile de l'Union par la mise à disposition de moyens aériens dans le cadre du dispositif RescEu, sa fragilité réside dans la pérennité de l'engagement citoyen menacé par la directive européenne du temps de travail. Un risque d'étouffement de la ressource de sapeurs-pompiers volontaires par cette directive, pourrait considérablement altérer la réponse opérationnelle.

## **LA VALEUR DU SAUVÉ POUR VALORISER L'ACTION DES SOLDATS DU FEU DEVENUS SOLDATS DU CLIMAT**

Lorsqu'on évoque les interventions des sapeurs-pompiers, on mentionne habituellement les dégâts provoqués par l'incendie. Or, leur action permet en général de réduire fortement l'impact socio-économique des sinistres.

Le 26 juillet 2017, les sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône ainsi que des renforts extra-départementaux ont fait face à un incendie d'ampleur sur la commune de Martigues. Trois cents soldats du feu et une soixante d'engins de lutte ont été mobilisés.

Les actions stratégiques de lutte mises en place pour en venir à bout des flammes ont permis d'épargner au minimum **8,5 millions d'euros** (Retex du Sdis 13 sur le feu de Martigues du 26 juillet 2017). En moyenne, ce chiffre se porte à 7,9 millions d'euros, soit 10.000 euros par hectare sauvé.

**Retrouvez toute l'actualité de la Fédération sur**

**[pompiers.fr](http://pompiers.fr), [Twitter](#) et [Facebook](#)**